

# Quand j'entends parler de patrimoine, je sors de ma réserve

**L**e bienveillant lecteur trouvera ci-dessous quelques constats et idées issues de deux ans et demi de travail en immersion profonde dans une réserve patrimoniale dont l'inventaire du contenu est encore, pour l'essentiel, en friche.

L'usager des bibliothèques du XXI<sup>e</sup> siècle comprend difficilement que le contenu de dizaines de mètres linéaires de rayonnages ne soit encore connu que par des catalogues-inventaires très approximatifs ou n'aient pas, ou plus du tout, de catalogue. C'est pourtant le paysage quotidien d'un conservateur qui voudrait enfin que le chercheur ou le curieux puisse voir et étudier ce qui est conservé à son intention, et non pour une conservation en soi qui pourrait se contenter de stocker à l'ombre, au frais et hors d'atteinte des parasites – conditions qui ne sont même pas toujours réunies –, des documents inconnus ou peu connus et qui pourraient le rester *ad aeternum*.

**Pierre-Jacques Lamblin**

Bibliothèque municipale de Douai  
pjlamblin@biblio.ville-douai.fr

Je crois que ce qui va suivre est assez généralisable : le paysage français de la conservation en bibliothèque est tel que de nombreux responsables de bibliothèques de villes petites et moyennes ont à gérer un héritage qui présente quantitativement et qualitativement des caractéristiques semblables. Ce qu'on lira ci-dessous n'a rien d'original : c'est toujours le même constat de l'immensité de ce qu'il faudrait faire pour recenser simplement ce qui existe et pour le conserver dans de bonnes conditions. Ce qui change, c'est l'aggravation des périls et l'expression croissante et pressante de nouvelles exigences du public « chercheur » mais aussi du simple citoyen contribuable, lequel a bien le droit ne serait-ce que de voir de temps à autre son patrimoine collectif.

Au-delà du constat particularisé par les aléas d'une histoire locale éventuellement pittoresque, c'est sur le problème général de l'immensité du chantier de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine des bibliothèques municipales que je vais revenir, après bien d'autres qui l'ont fait avec beaucoup de savoir et de talent.

## Le tableau

Soit une ville moyenne d'environ 45 000 habitants, Douai, dotée d'une bibliothèque municipale classée. La ville fut universitaire depuis la domination espagnole (1562) jusqu'en 1887 ; par la suite, elle ne se remettra jamais vraiment de ne plus l'être. *La Bibliothèque publique de Douay*

**Pierre-Jacques Lamblin** dirige la Bibliothèque municipale classée de Douai après avoir exercé successivement à la Bibliothèque centrale de prêt du Pas-de-Calais, puis du Nord et au Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques MédiaLille. Il collabore régulièrement à la revue Eulalie : médiathèques, librairies et lecteurs en Nord-Pas-de-Calais et au BBF.

créée sous Louis XV après expulsion des jésuites et confiscation de leurs superbes collections, puis la *Bibliothèque communale de Douai* du XIX<sup>e</sup> siècle fut à la fois – *de facto* – une bibliothèque municipale et universitaire, ou une bibliothèque communale de ville universitaire, comme on voudra. Donc une bibliothèque érudite « à trois murs » (trois de rayonnages et un de fenêtres), dotée, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de plus de 100 000 livres, dont plus de 1 500 manuscrits, parmi lesquels environ 800 médiévaux. Ceux-ci proviennent de fabuleuses bibliothèques anéanties d'abbayes proches, que le zèle destructeur de nos révolutionnaires et des marchands de matériaux qui les suivaient intéressés, a rasées avec une redoutable ardeur. En 1944, les neuf-dixièmes des livres survivants brûlent. Être près d'une gare n'est pas une situation enviable, quand une gare est par définition le centre d'une *bombing area* alliée. Les manuscrits furent sauvés, de même qu'environ 10 000 imprimés anciens.

La reconstruction nous a dotés d'un beau bâtiment bien dans l'esprit optimiste et hygiéniste des années 1950 : béton, marbre, escalier monumental, hauts plafonds et baies vitrées gigantesques, avec chauffage à air chaud pulsé dans les espaces publics et – mauvaise idée – dans les magasins, réserve comprise.

La principale caractéristique des fonds conservés est leur absence de cohérence globale : il y a, bien sûr, des ensembles et sous-ensembles réunis par des caractéristiques communes de typologie ou d'origine : bibles et livres liturgiques des abbayes de Marchiennes et d'Anchin, impressions douaisiennes, manuscrits et corres-

pondance de la poétesse Marceline Desbordes-Valmore, etc. Mais l'essentiel correspond à ce qui a été épargné dans la suite hasardeuse des vicissitudes de l'histoire : destructions révolutionnaires, ventes de « doubles » au XIX<sup>e</sup> siècle, confiscation par l'État de la Bibliothèque de l'université sous la III<sup>e</sup> République, bibliothèque qui comptait de nombreux livres municipaux<sup>1</sup>, et bombardements de 1944. Dès lors, définir une politique d'acquisitions patrimoniales et enrichir ce patrimoine revient à guetter ce que les aléas du marché proposent à la vente et qui soit susceptible de compléter des séries lacunaires ou dépareillées. Pour les manuscrits modernes et contemporains, c'est possible à peu de coût. Pour les manuscrits médiévaux et, surtout, pour le complément de séries d'imprimés anciens dont des éléments ont été détruits, c'est en fait un horizon inaccessible en raison ou de leur valeur vénale ou des opportunités homéopathiques de les trouver.

C'est ainsi qu'en 2004 une réserve ancienne est encore largement une *terra incognita* quasi non cataloguée, si l'on excepte le catalogue imprimé des manuscrits fait au XIX<sup>e</sup> siècle par un ecclésiastique érudit<sup>2</sup>, un supplément sans table ni index fait au début du XX<sup>e</sup> siècle, un supplément au supplément et un supplément au supplément : cauchemar bourgeois que je me suis employé depuis deux ans à supprimer par la fusion en un seul catalogue de ces trois ajouts. Les catalogues anciens des imprimés, ou ce qu'il en reste, sont quasiment inutilisables : ou bien ils recensent des documents qui ont disparu pour l'essentiel, ou bien ce qui a survécu, portant les traces de deux

à trois systèmes successifs de cotation, n'est plus classé en fonction des principes taxinomiques de leur rédaction.

Ce catalogue va être fait ou refait, sur le SIGB local, mais une base de données bibliographiques en Unimarc pour les imprimés anciens sera une réponse partielle aux besoins. Pour les manuscrits et autres documents graphiques « non livres », il y a beaucoup à faire et les solutions envisageables révèlent à leur tour un abîme de questions sans réponses.

### Chasse aux trésors

S'il n'y avait que des livres... La confusion qui prévalait, au XIX<sup>e</sup> siècle, entre bibliothèque et archives et la tendance qu'avaient de généreux donateurs des derniers siècles à vouloir faire de la bibliothèque un cabinet de curiosités nous ont dotés d'autres richesses inexploitablement, même dans l'hypothèse de conditions de fonctionnement plus prospères. Une collection de plus de mille matrices de sceaux, par exemple, allant des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles au Second Empire. Des merveilles : matrices de sceaux civils, militaires, judiciaires, religieux, maçonniques, privés, corporatifs et en toutes matières : bronze, étain, argent, pierre dure et même bois. Mais qu'en faire : attendre le providentiel sigillographe qui cataloguera tout cela pour ensuite remettre le fonds dans ses placards pour un retour assuré à l'oubli ? La ville de Douai ayant un excellent service d'archives municipales disposant de la compétence, du matériel et des logiciels pour traiter les chartes et sceaux et numériser leurs images, il était logique qu'elles eussent aussi les matrices. Ce qui fut fait par une mise en dépôt permanent de ces objets.

Il reste les monnaies et médailles : deux centaines de monnaies en or allant de l'époque gauloise au Second Empire, des milliers de monnaies en argent et en bronze, antiques, médiévales et modernes et des centaines de médailles royales et pontificales.

1. La réserve du service commun de documentation de l'Université de Lille III abrite le fonds ancien indivis des trois universités lilloises.

Dans ce fonds, de nombreux livres portent l'estampille de la bibliothèque publique – ou communale – de Douai.

2. Dehaisnes, abbé C., « Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Douai », Imprimerie nationale, 1878. Extrait du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, tome VI.

L'histoire des bibliothèques est remplie de commencements de catalogues de fonds spéciaux qui n'ont jamais connu le bel avenir qui leur était promis. C'est ici le cas : des monnaies enveloppées dans des bouts de papier aux inscriptions indéchiffrables, des classements dans des boîtes de récupération (une archéologie de la boîte d'ampoules injectables ou de suppositoires) restés inachevés, des catalogues entrepris au stylo Bic sur des cahiers d'écolier, qui étaient les outils personnels de travail de l'éminent numismate qui les a commencés et laissés en chantier au précédent siècle, mais qui restent peu utilisables par le profane en la matière qu'est le conservateur non numismate, espèce très répandue, on en conviendra.

Là encore, même problème que pour les matrices de sceaux. À supposer que le fonds monétaire et médaillier soit un jour dûment inventorié, catalogué et photographié en numérique, qu'en faire ? Exposer, par exemple, des monnaies éduennes en or massif d'une stupéfiante beauté demande, outre les compétences, la pédagogie et le temps nécessaires à l'élaboration d'une présentation adaptée au « tout public » du XXI<sup>e</sup> siècle, des locaux et un mobilier sécurisés, plus un gardiennage.

On peut envisager la mise en dépôt, mais où ? Notre beau musée municipal est plein et une exposition monétaire permanente exigerait des moyens muséographiques et de la

place qu'il n'a pas, et il a bien d'autres priorités tout à fait légitimes. J'ajoute que ces monnaies, trouvailles archéologiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et anciennes collections privées, sont maintenant décontextualisées par la perte des archives qui permettraient de savoir qui les a trouvées et collectionnées, quand et où, et dans quelles circonstances la bibliothèque en a reçu le don.

Passons sur une pointe de casque allemand, sur une croix de la Légion d'honneur d'un vaillant soldat de 14-18 et sur un curieux bijou fait d'une balle de plomb reçue par un soldat napoléonien à la bataille d'Eckmühl (1809) et ornée, outre d'un double cerclage d'or, d'une croix, d'une médaille pieuse et d'un médaillon boîtier, en or lui aussi, contenant des mèches de cheveux de chers disparus. Il y a surtout des estampes, notamment plus d'une centaine de vues d'optique des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et quelques rescapées d'un fonds de gravures qui, à en juger par les numéros d'inventaire anciens qui figurent au dos, faisait plus de 2000 unités.

Que l'on imagine l'émotion de l'exhumeur de six gravures de Vandermeulen<sup>3</sup>, avec des effets de sous-bois et de contre-jour somptueux ! Elles vont subir un léger nettoyage à la gomme chaussette, la rédaction d'une liste sommaire en sera

3. Le peintre des conquêtes flamandes de Louis XIV.

faite et elles sont d'ores et déjà rangées dans de grands meubles à tiroirs pour cartes et plans acquis pour la circonstance. Mais ces images ne font pas un fonds d'estampes digne de ce nom qui soit susceptible de provoquer et d'entretenir localement une activité iconographique et scientifique significative. On peut exposer de temps à autre quelques spécimens dans des conditions appropriées, certes, mais l'exposition de quelques îlots survivants d'un archipel englouti ne peut venir qu'en appoint de l'exposition d'autres œuvres d'art, livres et objets d'art au sens strict. Les locaux et le temps manquent, l'argent et le personnel aussi, rengaine usée d'être chaque jour trop vraie. Bien stockés, ces documents ne risquent plus grand-chose ; ils peuvent donc continuer à attendre, à moins qu'une mise en dépôt permanent au musée soit envisageable. J'aurai au moins fait savoir qu'ils existent et je peux les communiquer pour étude et contemplation, à la demande.

La chasse aux trésors peut aussi se faire dans les imprimés anciens qui n'ont plus de catalogue et qui sont sommairement rangés dans l'ordre chronologique des dates d'édition, ce qui aide quand on doit faire face à une demande. Qu'il y ait une demande dans ces conditions peut surprendre les esprits curieux. Eh bien, elle peut arriver quand elle est faite d'après des références trouvées dans des publications éditées du XIX<sup>e</sup> siècle à la veille

## QUAND J'ENTENDS PARLER DE PATRIMOINE, JE SORS DE MA RÉSERVE

de la Seconde Guerre mondiale, ou dans des travaux récents qui en reprennent les références bibliographiques. Bref, on peut ainsi tomber sur une rarissime édition originale du *Discours de la méthode* de René Descartes, du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité...* de J.-J. Rousseau ou de pièces de Molière. On peut aussi, un jour de butinage bibliophilique, trouver deux exemplaires de l'édition latine de la *Chronique de Nuremberg*<sup>4</sup>, dont un dans ses couleurs éditoriales. J'en ai même trouvé un troisième qui m'avait longtemps échappé parce qu'il fut sauvagement rogné par un relieur émule des Jivaros qui le réduisit du grand au moyen folio. Une de ces *Chroniques* se trouvait cataloguée au nom d'un de ses commanditaires, Schedel, dans un de ces catalogues imprimés du XIX<sup>e</sup> siècle qui tiennent du cénotaphe des splendeurs disparues.

L'évolution de la demande d'information et de documents accompagne celle des études bibliologiques, codicologiques et iconographiques. On me demande de plus en plus souvent tel type de manuscrit ou d'imprimé défini selon des critères de mise en forme éditoriale, tel type ou tel sujet de miniature, d'enluminure, ou d'image imprimée. Sans fichier iconographique, par exemple, il faut se fier à sa mémoire ou à des notes prises au fur et à mesure des trouvailles, faites elles-mêmes à l'occasion de demandes. Heureusement qu'il y a des chercheurs qui vous demandent des choses impossibles.

### Paysage de ruines

Le premier contact avec le contenu médiéval et plus généralement manuscrit de la réserve m'a donné l'impression sinistre d'un paysage de ruines.

L'ancienne et regrettable habitude de coter tous les manuscrits dans une même suite continue est contradic-

toire avec l'impossibilité d'un rangement lui aussi continu. Qui prétendrait vouloir mettre sur le même rayonnage de lourds folios de plus de dix kilos, des formats équivalant à l'in-32 et des boîtes et dossiers d'archives aux formats les plus hétéroclites ? Un récolement fut donc entrepris, accompagné d'un classement à part de sous-séries spécifiques en raison de leur format ou de leur sujet, notamment des grands formats et des manuscrits « valmoriens ». On en a profité pour mettre à plat de lourds folios aux reliures souvent plus que fatiguées. Une liste de ces manuscrits fut faite sur informatique, qui indique, outre leur présence ou leur absence éventuelle, leur degré de communicabilité (libre, avec restriction, interdite). Cette liste reprend aussi, les connaisseurs apprécieront, les annotations ajoutées en marge par mes « prédécesseurs » sur les catalogues imprimés et dactylographiés, et ajouts divers dont il a été question ci-dessus.

Des miniatures peuvent avoir disparu (deux cas repérés de fauche au rasoïr dans les vingt dernières années), des volumes peuvent avoir été volés ou avoir été endommagés au cours de l'une ou l'autre guerre mondiale et – c'est réconfortant – des « manquants » peuvent ne plus l'être après d'heureuses retrouvailles.

Une autre accablante habitude héritée des temps anciens, et qui n'a rien de spécialement douaisien, est d'appliquer une cote unique aux manuscrits en feuilles, doubles feuilles ou cahiers entassés en quantités variables dans un contenant quelconque, comme aux livres manuscrits en tomes et volumes, quelle que soit la composition du contenu en unités matérielles et intellectuelles distinctes. Il a été remédié à cet inconvénient par l'indication de sous-cotes sur chaque unité. Pour une Bible médiévale en douze volumes, ça n'est pas bien pénible ; pour des boîtes contenant chacune plus d'une

4. Nuremberg, Anton Koberger, 1493.

centaine de lettres autographes, c'est une autre affaire.

J'ai donc procédé à un inventaire et à une cotation avec le sentiment d'une certaine urgence. Il y avait la nécessité de vérifier que tout ce qui était sommairement inventorié et catalogué était encore là, mais aussi que les acquisitions des trente dernières années accumulées sur les rayonnages et passablement mises en désordre fussent répertoriées, le tout dans un seul et unique document. Ce fut entrepris à l'occasion de la fusion des catalogues que j'ai précédemment évoquée, en traitement de texte. À cela une raison fort simple : un supplément dactylographié de catalogue fait au début des années 1970, plastifié et en cours de décomposition, avait été ressaisi sous Word avant mon arrivée. Il paraissait logique de le reprendre et de le poursuivre par le même moyen. Le temps pressait et manquait.

De nos jours, je commencerais sans doute une base de données, mais la structure floue et les nombreuses variantes de formes des descriptions accumulées en un siècle et demi, en rapport avec le côté bric-à-brac de ce fonds hétéroclite, rendaient une base de données irréalisable à une personne seule qui ne pouvait, dans un premier temps, que reconditionner une information secondaire, et qui ne consacrait à ce travail que les moments que l'administration et l'intendance voulaient bien lui laisser. De plus, une liste faite en mode texte, mais avec une relative uniformité de mise en forme et de présentation, est un document balisable en XML. C'est prévu. D'ailleurs la pagination devient monstrueuse...

Un exemple : de la poétesse Marceline Desbordes-Valmore (1786-1859), de sa famille et de ses connaissances, nous avons environ 5 000 lettres, dont approximativement 3 000 autographes et 2 000 sous forme de copies anciennes. J'ai inventorié 3 000 lettres à ce jour et cet humble travail communiqué sur disquette, sur CD-Rom ou en document attaché au

courriel a déjà fait le bonheur de quelques chercheurs. C'est un bel encouragement à poursuivre.

Un autre élément d'urgence est que ces lettres de « Marceline », comme on dit à Douai, commencent à poser un grave problème de conservation quand il s'agit de copies anciennes. Celles-ci ont été faites par le fils de la poétesse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sur un mauvais papier industriel qui commence à s'autodétruire. Beaucoup de copies sont celles de lettres dont l'original a disparu ou n'est pas

Une des grosses difficultés auxquelles est confronté le conservateur du XXI<sup>e</sup> siècle, à qui on a inculqué le respect scrupuleux des documents, ce sont les conséquences des horreurs faites par ses prédécesseurs du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle

localisable, ou difficilement. Qui aura un jour le temps de faire le travail de recherche pour savoir, pour chaque lettre, si l'original existe encore, et où ? Travail d'autant plus effarant qu'Hippolyte Valmore ne notait pas qui possédait les autographes de sa glorieuse mère qu'il copiait... et coupait, souvent. Il faudra donc envisager la numérisation de ces copies, et au moins la désacidification des plus remarquables. Je devine le lecteur dubitatif, mais quand je lui aurai dit que la dame écrivait à Lamartine, Dumas père, Balzac, Victor Hugo ou encore à Mesdames Marie d'Agoult, Récamier

ou George Sand, pour ne citer que les plus illustres, aura-t-il encore des doutes sur l'intérêt de l'entreprise ?

Une des grosses difficultés auxquelles est confronté le conservateur du XXI<sup>e</sup> siècle, à qui on a inculqué le respect scrupuleux des documents, ce sont les conséquences des horreurs faites par ses prédécesseurs du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Un catalogue des monstruosité à ne pas commettre.

Commençons par la réfection sauvage des reliures de manuscrits qui faisait disparaître tout vestige des précédentes. C'est comme cela qu'ont disparu des ex-libris, mentions d'appartenance et cotes anciennes qui pouvaient préciser une origine. C'est à cette occasion que des trouvailles faites dans les reliures ont été rassemblées dans d'anonymes boîtes où on retrouve des morceaux de manuscrits musicaux ou de rouleaux des morts médiévaux, sur lesquels on n'a généralement pas pris la peine de noter de quel manuscrit ils provenaient. Et il y a des fragments d'une messe polyphonique inconnue, un lai de Guillaume de Machaut et un morceau de catalogue de bibliothèque monastique du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> ! Les pires horreurs ont été infligées à ces défets qui ont été collés sur des cartons industriels tellement agressifs que le texte s'y décalquait.

Le même sort a été infligé à des incunables qui n'avaient peut-être plus de reliure ou une reliure en mauvais état, lesquelles ont été refaites dans un semblable carton qui brunît, casse au pliage et attaque la page de garde ou de titre.

Dans ces conditions, définir des priorités pour solliciter l'aide de l'État et l'investissement local relève du choix impossible. Comment évaluer quelle est la plus prioritaire des priorités ? Que faire en premier : re-relier, emboîter, démonter les initiatives intempêtes ? Pour les fâcheux collages des précieux défets, j'ai fait cou-

5. Dans BM de Douai, Ms 1105-3, originaire de l'abbaye de Marchiennes.

per et jeter le carton support (des couvertures récupérées d'imprimés administratifs du Second Empire) sans toucher à la zone du collage proprement dite qui attendra encore longtemps, sans doute, les jours meilleurs de l'intervention d'un spécialiste. Quant aux étiquettes des cotes, vigoureusement collées au talon des reliures avec une colle qui devient dure et cassante et qui attaque le support, leur décollage fréquent impose leur remplacement par une bande de papier - pH neutre garanti - avec un bout portant la précieuse indication dépassant au-dessus.

Tout cela est du bricolage, très nécessaire sans doute, qui devrait faire l'objet d'une suite organisée et continue d'opérations concertées, par une

équipe de plusieurs personnes. Quand je mesure le temps nécessaire au simple nettoyage au pinceau des saletés séculaires accumulées entre les pages de manuscrits enluminés, ou pour mettre la cote au crayon sur leurs pages de garde, je rêve d'une équipe compétente recrutée temporairement qui accomplirait toutes ces opérations humbles et délicates que le personnel de la bibliothèque n'a ni la qualification ni le temps de faire.

Quant aux reliures, les trois quarts sont dans un état de délabrement qui nécessite des réparations. Elles devraient être toutes emboîtées ; très peu le sont. Au prix de la boîte faite sur mesure, c'est un chantier séculaire.

### Lueurs et perplexité

Beaucoup de savants rapports, notamment ceux du Conseil supérieur des bibliothèques, ont souligné le fait que l'incontestable développement de la lecture publique dans les vingt dernières années n'a pas été accompagné d'un effort correspondant de conservation et de valorisation du patrimoine des bibliothèques.

Il se réalise pourtant de multiples entreprises locales et partielles dans un paysage décentralisé assez confus. L'État, des régions, des associations régionales de coopération, des villes elles-mêmes et peut-être des départements, chaque instance a de bonnes idées et fait de belles choses. Ici on réalise le catalogue imprimé d'un

fonds ancien, là on conserve méthodiquement toute la production discographique réalisée dans la région, ici encore on se concerte longuement et péniblement sur une conservation partagée des périodiques régionaux et là on réalise une belle exposition qui présente du vieux de façon neuve.

On peut observer des effets de mode et de spectacle qui ne sont pas condamnables en eux-mêmes, mais qui cachent le désert qui se trouve en arrière plan. L'enluminure médiévale est à la mode, et personne ne discutera le bien-fondé de la numérisation de nos enluminures par l'IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes), mais les reliures qui les contiennent partent en lambeaux.

C'est une question générale de moyens d'urgence, mais pas uniquement : je ne vois pas comment des fonds anciens éparpillés dans des bibliothèques moribondes de petites villes de cinq à dix mille habitants et des placards de mairie où ne furent que quelques retraités de l'enseignement pourraient être valorisés, même dûment inventoriés et restaurés. Je connais dans de petites localités des incunables, une *Encyclopédie* Diderot-d'Alembert ou une *Cosmographie* de Sébastien Munster actuellement en train de pourrir dans l'indifférence.

À la limite, il y a des cas où il vaut mieux que les édiles et autorités locales ignorent leurs richesses qui pourraient susciter des appétits délictueux ou des initiatives intempestives une fois révélées au grand jour. Faut-il s'accrocher à la propriété communale ou au maintien de la mise en dépôt de l'État - faute d'inventaires et de catalogues précis, la différence entre les deux est, localement, souvent impossible à établir - dès lors que cela signifie la mort à petit feu ? Regrouper des fonds anciens en péril à un niveau départemental ou régional, comme on l'a fait pour les objets d'art des églises de campagne, ne serait pas une mauvaise idée.

La conservation des fonds anciens est passée à travers la récente décen-

tralisation sans pratiquement en être affectée ni améliorée, à l'exception de la création de quelques conseillers pour le patrimoine, de l'instauration de procédures déconcentrées auprès des Drac (Directions régionales des affaires culturelles) et d'initiatives régionales du type Frab (Fonds régionaux d'acquisition des bibliothèques), qui ne concernent pas toutes les régions.

Au sommet, la Direction du livre, la Bibliothèque nationale de France et d'autres institutions nationales et centrales renouvellent et développent la notion de patrimoine et, à Douai, des centaines de dessins de Théophile Bra (1797-1863)<sup>6</sup> se découpent le long des traits, des éditions originales du début du XIX<sup>e</sup> siècle s'autodétruisent, de même que les 700 feuillets du journal, manuscrit récemment retrouvé dans un anonyme paquet très bien ficelé, d'un Douaisien qui a vécu la guerre de 14-18<sup>7</sup>. Comment inventorier et sauver ce qui peut l'être avec un État au sommet, des communes à la base, sans échelon intermédiaire au niveau régional qui coordonne, inventorie, stocke définitivement ou temporairement ce que les communes propriétaires et dépositaires sont dans l'incapacité de conserver et de valoriser convenablement, et s'occupe de faire connaître le patrimoine des bibliothèques en favorisant la recherche, la reproduction et l'exposition ?

Nous sommes dans une époque paradoxale, où les musées ne manquent pas d'idées pour mettre sur pied des expositions qui ont tant de succès qu'il y faut réserver son tour de visite à l'avance et où nous manipulons presque quotidiennement des objets (enluminures, livres rares, autographes de célébrités) que le public

ne verra jamais qu'en photographie, au mieux. Une exposition bien faite et sécurisée demande tant d'énergie, de travail et d'investissement qu'elle n'est plus qu'à la portée de grandes bibliothèques richement dotées en personnel, BMVR (bibliothèques municipales à vocation régionale) et autres bibliothèques de même importance. J'ai pu exposer des manuscrits douaisiens... à Leuven (Flandre belge), à Pointe-à-Pitre, et bientôt à Troyes et au Louvre, mais, à Douai, ce n'est pas avec des moyens permettant d'exposer des documents beaucoup moins fragiles et de bien moins grande valeur vénale potentielle que je vais m'y risquer. Où l'on retrouve le rêve d'une institution régionale, où les bibliothèques pourraient exposer des échantillons de leurs richesses dans des conditions convenables.

Nous voyons bien que l'échelon communal est inadéquat quand il est de petite et moyenne taille ; quand on passe à l'échelon intercommunal, communauté d'agglomération par exemple, c'est plutôt dans la lecture publique que l'on investit, ce qui se comprend. Cet échelon me semble de toute façon encore trop petit quand j'imagine l'investissement potentiel en matière grise pour le travail scientifique d'inventaire, identification, catalogage et conservation qui est tel qu'on ne voit pas très bien comment les agents qui le réalisent pourraient, en plus, faire connaître au public le patrimoine conservé et mettre à sa disposition ce qui peut l'être. Je vois des archéologues de communauté d'agglomération : le travail des fouilles de sauvetage et programmées et leur coût leur laissent difficilement le temps de publier, et encore moins de traiter les documents trouvés pour les exposer au public. Leurs réserves regorgent d'objets que personne ne voit jamais. Et mon quotidien consacré à la conservation s'apparente souvent à la fouille de sauvetage.

C'est dans des cartons pourrisants au sens propre du mot, venant des caves du musée, que je retrouve

6. Sculpteur d'origine douaisienne qui a eu son heure de célébrité dans un style très classique, et qui a laissé des milliers de pages manuscrites et de dessins « inspirés » ou « médiumniques ». Voir : Théophile Bra, *L'Évangile rouge*, édition de Jacques de Caso, Gallimard, 2000.

7. Il y eut une époque où personne ne s'intéressait à ces témoignages.

deux lettres de Victor Hugo, une lettre de l'explorateur René Caillé<sup>8</sup>, une du naturaliste Lacépède, ou encore une copie de procès-verbal de séance de l'Académie des sciences certifiée par la signature autographe de Condorcet. Le contenu des deux lettres de Victor Hugo n'a qu'un intérêt anecdotique, mais je parierais bien que les autres documents ci-dessus mentionnés ont un intérêt historique et scientifique, ce que le souci de ne pas être trop long m'interdit de développer ici.

À chaque instant, compte tenu de la masse inconnue et méconnue qu'ils constituent, des documents patrimoniaux se détériorent, se perdent, sont volés. Je ne développerai pas le sujet des larcins plus ou moins graves qui sont de plus en plus fréquents dans les bibliothèques – et les archives –, mais nous savons bien que le sous-développement des conditions de conservation et de sécurité, et de la formation du personnel à la vigilance les favorise. Quand on communique des dossiers qui ne sont pas inventoriés ni cotés pièce par pièce, c'est un risque que l'on court.

Mais la demande est pressante et il y a une marge floue d'incertitude où l'on se résout à communiquer avec réticence un manuscrit fait de pièces détachées à un sympathique chercheur présentant toutes garanties apparentes. On ne peut raisonnablement pas le faire attendre encore des années que les documents qui l'intéressent aient tous reçu le traitement intellectuel et matériel adéquat à la communication.

Les nouvelles techniques de transmission de l'information ont aggravé le phénomène. Le courrier électronique, avec son formalisme décon-

tracté, favorise la multiplication de sollicitations multiformes : informations et références, demandes de photographies à finalité d'information personnelle ou de reproduction dans une publication, pré-demandes de communication pour une venue ultérieure à la bibliothèque. En outre, la contagion des citations de références dans la littérature scientifique fait connaître l'existence de documents ni traités ni équipés, qui ont été communiqués dans le passé à des chercheurs dans des conditions particulières de relations personnelles et que d'autres, qui n'ont pas moins de droits que leurs prédécesseurs, demandent eux aussi à voir et à étudier.

### Le bout du tunnel ?

Il semble qu'il y ait enfin un sursaut salvateur du côté de l'État et l'avènement du Pape (Plan d'action pour le patrimoine écrit, mis en chantier par le ministère de la Culture) permet d'espérer.

Il faut cependant se projeter au-delà de moyens nouveaux et de leur emploi optimum, dans le contexte éparpillé de la répartition du patrimoine des bibliothèques. Cela a-t-il un sens que de laisser un fonds ancien qui va de l'incunable au XIX<sup>e</sup> siècle, dans une ville de 7500 habitants où il faut compter sur la présence épisodique de l'aimable retraité de la SNCF « responsable » pour avoir une chance de voir ce qu'on recherche ?

À supposer que l'on conserve une localisation très dispersée des fonds, une organisation centralisée de leur gestion s'impose à un niveau intermédiaire. Mais rien ne changera au fond si on ne trouve pas le moyen d'inciter des collectivités locales défaillantes à se défaire provisoirement ou définitivement de tout ou partie de leur patrimoine écrit au profit d'une institution intermédiaire de traitement, de conservation et de va-

lorisation. Cela fonctionne pour les archives, plus ou moins bien et au niveau départemental, mais cela donne des indications sur ce qu'on pourrait faire pour les bibliothèques.

J'ai déjà dit que l'échelon régional me semble adapté à cette mission. Trop de départements sont minuscules et sans moyens et la région est un échelon de plus en plus promu par la politique européenne. Beaucoup de régions agissent volontairement par des actions de valorisation de leur patrimoine, le moment est favorable.

Le développement des techniques permet maintenant l'emploi, à coût relativement modeste, de moyens légers, très déconcentrés, et par de petites équipes qui peuvent aller rapidement sur place faire l'archéologie de sauvetage du patrimoine écrit qui est urgente et nécessaire. À condition que ces équipes soient permanentes et pas faites de contractuels payés pour une mission temporaire. L'évolution des technologies informatiques permet de constituer des bases de données catalographiques gérables sur des micro-ordinateurs, avec le catalogage enrichi qui permet de retrouver les documents par les éléments descriptifs de leur contenu. Il est possible de photographier systématiquement en numérique dans un but documentaire et d'inventaire, et cela ne demande pas des connaissances techniques considérables.

Au moment de la rédaction de ces lignes, à quelques mètres du poste de travail où je me sers du traitement de texte, il y a un éminent codicologue de réputation internationale qui étudie et photographie pour sa recherche et ses publications des manuscrits que le citoyen de Douai n'a encore jamais vus – même en photographie – et dont il ignore l'existence s'il n'appartient pas au club des médiévistes. C'est quand même assez paradoxal.

Jun 2004

8. Étonnant personnage (1799-1839) qui, déguisé en mendiant et au péril de sa vie, fut le premier Européen à entrer à Tombouctou en 1828. Dans la lettre adressée au célèbre Jomard, Caillé décline une proposition d'organiser une expédition d'exploration en Amérique du Nord.